

CERTIFICAT DE NON CONTRE-INDICATION
A LA PRATIQUE ET L'ENSEIGNEMENT DE LA NATATION

Je soussigné, Docteur.....

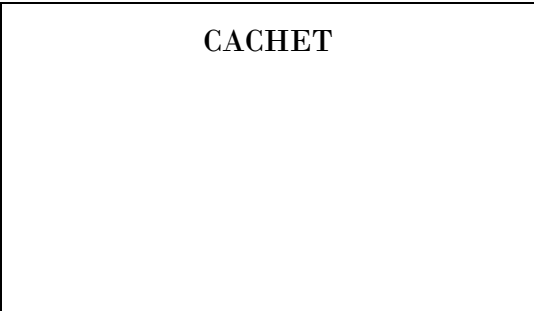
Certifie avoir examiné Mr, Mme.....

Né(e) le Et avoir constaté, ce jour, l'absence de signe clinique décelable contre-indiquant la pratique et l'enseignement de sports aquatique (natation course, natation synchronisée, water-polo, plongeon, natation avec palmes).

Certificat fait pour servir et valoir ce que de droit sur la demande de l'intéressé et remis en mains propres le

A.....

Signature



CHAPITRE IV - REGLEMENT MEDICAL FEDERAL DE LA FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

ARTICLE 10 : Délivrance de la première licence Conformément à l'article L. 231-2 du code du sport, la première délivrance d'une licence sportive est subordonnée à la production d'un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique de l'activité physique et sportive pour laquelle elle est sollicitée.